

► La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest

“The West African Protected Areas Newsletter”

Le Papaco en détail...



N°38
Janvier 2011



Edito

De **Geoffroy MAUVAIS**, coordonnateur du Papaco

Voici le 38^{ème} numéro de la lettre APAO. L'occasion d'une petite introspection... pas encore une légende mais déjà toute une histoire...

Le premier numéro de la lettre est paru en octobre 2007... On y parlait des réserves de la Guinée Bissau, d'équité dans la gestion des parcs, du patrimoine mondial... Peu de photos, quelques nouvelles de nos partenaires, rien d'exceptionnel en somme : le ton était donné, la maquette arrêtée, simple, modeste, un vert un peu sirupeux, une présentation irrégulière, bref, du fait maison, un bric-à-brac ! C'était le début d'une grande aventure pour le programme aires protégées. Nous n'étions que deux à l'époque, avec Aurélie, et l'on nous prédisait que la lettre disparaîtrait bien vite, qu'on s'essoufflerait, qu'on n'aurait plus rien à dire...

C'était il y a plus de trois ans maintenant. Depuis, sans jamais manquer à l'appel, la lettre est arrivée dans votre boîte mail, parfois malheureusement dans vos spams. Onze numéros par an (car en août, c'est relâche) sauf en décembre 2009 où - déraisonnables ? - nous vous avons proposé deux éditions, une sur les aires communautaires, passionnante, une autre avec vos photos, magnifiques.

Trois ans d'infos, faites par et pour vous. Diverses, inégales, sérieuses ou légères, survolées ou détaillées, parfois polémiques, souvent très riches, toujours engagées. La lettre est petit à petit devenue un outil ; un canal d'information bien sûr, un support de travail aussi, un moyen de nous réunir enfin. Tous les mois, plus de 1200 destinataires la reçoivent, la diffusent à leur tour... Les commentaires ne manquent pas. Passons sur les compliments, nombreux, encourageants, à chaque numéro. On pourrait oublier les critiques aussi : deux seulement ! L'une portait sur la lettre consacrée aux éléphants, l'autre sur celle présentant notre étude sur la chasse. Dans les deux cas, des sujets sensibles, dans les deux cas des remarques émanant de commissions de l'UICN... Vous trouverez en page 2 la liste de nos numéros spéciaux, téléchargeables sur www.papaco.org.

Le Papaco a grandi au cours de ces années. Aujourd'hui nous sommes neuf, bientôt dix, à temps plein ou partiel (voir p. 2). Une petite équipe dynamique, motivée, qui apprend tous les jours. Ce n'est pas assez pour tout faire, mais on progresse. Né grâce au soutien du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), le programme s'appuie maintenant sur près de dix partenaires techniques ou financiers (dont certains sont

mentionnés dans cette lettre). Qu'ils soient remerciés ici pour leur soutien et leur confiance. Cela nous a permis de multiplier les évaluations de réseaux d'aires protégées (p. 2) ou de sites individuels. Des études thématiques ont été conduites (p. 3), d'autres sont en cours ou démarrent (impact du secteur minier sur la conservation par exemple...). Nous développons nos formations (p. 2 et 4), maintenant en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie, opérateur direct de la Francophonie. Les petits projets que nous suivons sur le terrain se sont multipliés, nous permettant de rester au contact des réalités de la gestion des AP dans la région (p. 5). Sans oublier les sujets que nous avons voulu mettre à notre agenda, comme l'équité, le financement durable ou la gestion locale... (p. 5).

En juin 2008, nous avons lancé le site papaco.org, l'avons relooké en janvier 2010 (p. 6) ; c'est désormais notre principal outil de communication, disponible aussi en anglais depuis septembre dernier. C'est là que vous retrouverez en détail tous les résultats présentés dans cette lettre. Là aussi que se trouve notre base d'experts, ouverte, nos forums de discussion, les offres d'emplois, les nouvelles des partenaires etc. Il continue d'évoluer et se transformera certainement encore cette année...

2011, parlons-en justement. Ce sera une année pleine de nouveautés pour le Papaco. L'arrivée d'un nouveau coordinateur du programme, en mars, qui progressivement en prendra les rênes (p. 2) : certainement l'occasion de changements, de nouvelles initiatives, dans la continuité je l'espère. Le lancement (attendu !) de nouveaux programmes, sur l'adaptation au changement climatique, sur les collectivités locales, sur les aires transfrontalières, sur les échanges d'expériences et le tutorat pour les gestionnaires de parcs... De mon côté j'espère pouvoir continuer à contribuer au Papaco et développer plus de collaboration avec les autres programmes de l'UICN sur les aires protégées, à commencer par celui de l'Afrique de l'Est et du Sud à Nairobi. Mais aussi avec le programme global qui a récemment recruté son nouveau directeur. Renforcer aussi les partenariats régionaux avec nos amis de la WCPA (p. 6) ou d'autres partenaires clefs comme la MAVA, la FIBA, l'UNESCO...

Développer encore plus aussi nos liens sur le terrain avec les ONG locales, les administrations, les chercheurs, les privés... bref faire travailler plus de gens ensemble, pour plus de conservation des aires protégées... N'est-ce pas finalement là le sens d'une Union ?

Comme d'habitude, toute l'équipe du Papaco vous souhaite une bonne lecture de la lettre APAO !

Et bien sûr, une excellente année 2011...





Les inscriptions au **Master en Gestion des Aires Protégées** développé avec l'**Université Senghor d'Alexandrie** (Egypte) à partir de septembre 2011 sont ouvertes jusqu'au **24 février**. Voir le site de l'Université : www.usenghor-francophonie.org, *département Environnement* pour s'inscrire en ligne.



De gauche à droite et de haut en bas :
Idrissa, Bora, Edith, Gabrielle, Geoffroy, Lacina...
Béatrice, Youssouph et Patrick

UICN - Papaco : une petite équipe au service de la conservation

Le Papaco repose désormais sur les épaules de neuf personnes, bientôt dix (de six nationalités différentes). Une petite équipe composée, outre le coordonnateur,

- de chargés de programmes à temps plein ; si tous participent à l'ensemble du programme, chacun essaie de suivre plus particulièrement un domaine : **Béatrice Chataigner** (efficacité de la gestion), **Bora Masumbuko** (climat), **Gabrielle Couaillac** (Petits Projets), **Lacina Koné** (Ong environnementales), **Youssouph Diédiou** (Patrimoine Mondial).

- d'un appui administratif, à temps partiel : **Edith Sawadogo** (assistante et traductrice), **Idrissa Sery** (comptabilité)

- et d'un appui externe pour le site papaco.org : **Patrick Bakala**

Un coordonnateur adjoint a été récemment recruté pour renforcer notre équipe en 2011 (à partir de mars).

N°	Date	Thèmes des numéros spéciaux
2	Nov 2007	L'évaluation de l'efficacité de la gestion des AP (APAO)
6	Mars 2008	Aires marines protégées
8	Mai 2008	Master GAP
10	Juillet 2008	Financement de la conservation
12	Oct 2008	Equité
13	Nov 2008	Initiatives locales
14	Déc 2008	Institutions et actions locales
16	Fév 2009	Industries extractives
17	Mars 2009	Lancement du master GAP
20	Juin 2009	Ecrits et poèmes
23	Oct 2009	Formation continue en gestion des AP
25	Déc 2009	Aires communautaires
26	Déc 2009	Photos
28	Fév 2010	Aires protégées des zones arides
30	Avril 2010	Conservation des forêts en Afrique Centrale
32	Juin 2010	Conservation de l'Eléphant
33	Juillet 2010	Grande chasse et conservation
34	Sept 2010	Les paiements pour services écosystémiques
35	Oct 2010	Ecotourisme et conservation
36	Nov 2010	Rôle des ONG locales dans la conservation des AP (1)
36	Déc 2010	Rôle des ONG locales dans la conservation des AP (2)

La lettre APAO : notre outil de communication mensuelle

Déjà 37 numéros de la lettre APAO... si la plupart des éditions sont « généralistes », portant sur les différents thèmes de l'actualité des aires protégées de la région, certains ont ciblé plus spécifiquement un sujet, afin d'offrir une information plus détaillée et plus pratique.

Ce sont ainsi 21 lettres qui constituent notre série « d'éditions spéciales » donc les titres sont listés dans le tableau ci-contre.

A retrouver en intégralité sur www.papaco.org



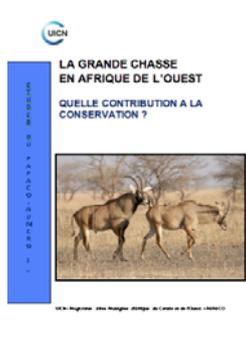
De nombreuses évaluations sont déjà disponibles

Elles ont essentiellement porté sur les systèmes nationaux de gestion des aires protégées (**Guinée Bissau, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Burkina Faso, Ghana, RDC, Guinée, Tchad, Burundi et Togo**) ou sur des réseaux (sites du **Patrimoine Mondial**, sites **RAMSAR, Aires Marines Protégées**). Ces évaluations ont été financées par le FFEM ou l'AfD.

De nombreux sites ont également fait l'objet d'une attention particulière (au cours d'évaluations rapides ou plus approfondies comme les sites du Patrimoine Mondial (Niokolo, Djoudj, Comoé, W, Banc d'Arguin...) où l'outil de suivi de l'efficacité de gestion « **Enhancing our Heritage** » est mis en place (**documents disponibles sur papaco.org**).

De ces évaluations ont découlé des recommandations qui sont, dans certains cas, mises en œuvre sur le terrain...





Des études thématiques diversifiées

De nombreux sujets ont été abordés par le Papaco depuis deux ans, parmi lesquels on retiendra :

Les aires communautaires d'Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation ?

Grâce à une enquête de terrain dans 23 aires protégées communautaires réparties dans neuf pays de la sous région, dont un anglophone, cette étude nous renseigne sur cette forme de gouvernance. Elles créent un espace particulier où les hommes essaient de vivre en harmonie avec leur environnement. Des modes de gestion nouveaux, respectant les droits d'usage et donnant un rôle important aux communautés ou aux populations riveraines d'aires protégées doivent donc être mis en place, lorsque cela est possible... Ces territoires relèvent de nombreux défis de réaliser les objectifs liés de conservation, de développement social et de préservation de la culture...

La grande chasse en Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation ?

La grande chasse occupe aujourd'hui des surfaces très importantes en Afrique sub-saharienne (environ 1,4 million de km²), c'est donc une composante importante des paysages ruraux de nombre de pays. La présente étude vise à préciser le rôle de la grande chasse en Afrique de l'Ouest et d'analyser la pertinence de ce mode de valorisation selon des critères de conservation, socio-économique et de bonne gouvernance.

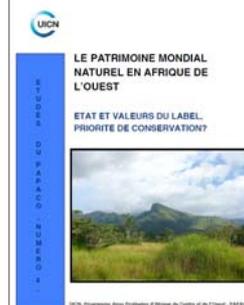
Les grandes aires protégées des zones sahélo-sahariennes : quelle contribution à la conservation ?

Les grandes aires protégées d'Afrique de l'Ouest situées dans des zones arides ont généralement des superficies très importantes (1 500 000 ha au minimum chacune) et sont situées dans des zones où la densité de population est très faible. Ces aires protégées se caractérisent par des préoccupations et des contraintes communes : la volonté de conserver ou de réintroduire des espèces sahariennes, de préserver des écosystèmes originels (ou proches), mais aussi l'importance du braconnage, la raréfaction des ressources naturelles, la pression pastorale, l'exploitation forestière grandissante, l'augmentation de la pression humaine, etc. Cette étude analyse la contribution de ces grandes aires à la conservation de la biodiversité et propose les évolutions qui permettraient d'améliorer celle-ci lorsque c'est possible...

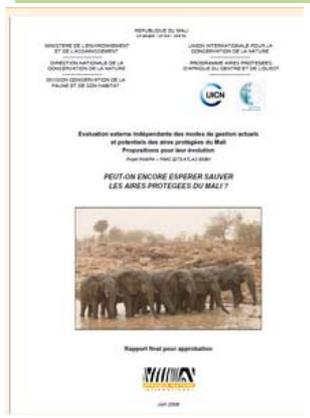
Le patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest : état et valeurs du label, priorité de conservation ?

On compte neuf sites du Patrimoine Mondial dans la région, localisés dans cinq pays : Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire et Niger. Ils ne sont pas encore, pour

la plupart, dotés d'un système de gestion adapté permettant de conserver leur valeur universelle exceptionnelle. Ces sites se caractérisent par une insuffisance de ressources humaines et financières, associée à de fortes pressions et menaces qui compromettent sérieusement leur avenir. Cinq d'entre eux sont d'ailleurs inscrits sur la liste des sites en péril de l'UNESCO. Cette étude montre qu'il faut mettre en œuvre rapidement un système de gestion qui permettra d'améliorer l'efficacité des actions de conservation. Des recommandations sont formulées à l'endroit du Comité du Patrimoine Mondial, des Etats parties concernés, et des organisations consultatives...



Egalement, une étude portant sur l'analyse des modes de gestion d'un échantillon de dix aires protégées en Guinée qui apporte un éclairage nouveau sur la pertinence du choix des aires protégées qui doivent constituer le réseau national. Elle met en lumière la faiblesse des objectifs actuels de conservation fixés pour chaque aire et a fortiori pour le réseau dans son ensemble et propose des pistes d'amélioration... Une étude sur le rôle et la place de l'écotourisme en Afrique de l'Ouest qui analyse la situation actuelle de l'écotourisme dans les aires protégées, et propose une stratégie pour une gestion conforme avec les objectifs des conventions internationales et du développement durable. Une autre étude établit un diagnostic des conditions de gestion des aires protégées du Mali, dressant le bilan sans concession de la situation actuelle, et proposant des pistes pour y remédier, lorsque c'est encore possible. Elle constitue un document de travail important pour ceux et celles qui veulent réfléchir à l'avenir de la conservation dans ce pays et y puiseront matière à alimenter les débats et les décisions.



Relatives au changement climatique, deux études ont également été conduites : l'une fait l'état actuel de la recherche et de la compréhension des liens entre le changement climatique, les aires protégées et les communautés et l'autre porte sur l'état des instruments politiques et des capacités institutionnelles pour la compréhension des liens entre les aires protégées et les changements climatiques. Enfin sont à paraître début 2011, une étude sur la valeur économique d'usage des aires protégées de la région et une autre sur l'état des instruments législatifs et réglementaires pour la gestion des aires protégées, basée sur une comparaison des situations du Burkina Faso, du Ghana et de la Côte d'Ivoire...



Des formations pour l'avenir...

1) Un Diplôme d'Université en huit semaines

(première session du 31 janvier au 26 mars 2011 à Ouagadougou)

Le « **renforcement pratique des compétences en gestion des aires protégées** » est une priorité pour la conservation des parcs en Afrique. Les outils de planification, de suivi évaluation, les méthodes de concertation et les normes juridiques ou techniques sont souvent méconnus de la plupart des gestionnaires des aires protégées. Le but de cette formation, organisée par le Papaco avec l'Université Senghor d'Alexandrie, est donc de doter les gestionnaires des aires protégées (et leurs partenaires) d'outils, et de compétences techniques spécifiques pour améliorer leurs modes de gestion des parcs et inscrire leur action dans la durabilité. Les thèmes de formation sont les suivants :

- 1) Contexte général de la conservation, définition des AP, catégories de gestion, efficacité de gestion et suivi-évaluation, conventions internationales principales...
- 2) Plans de gestion, d'aménagement et plans d'affaire, notions de financement durable de la conservation, montage de projets, fundraising...
- 3) Notions d'écologie pratique pour la gestion et l'aménagement des AP terrestres ou marines...
- 4) Approches participatives, dynamiques territoriales, gestion des conflits environnementaux et médiation, notions pratiques de SIG...
- 5) Suivi écologique et techniques d'inventaires faunistiques, interprétation des résultats de la recherche...
- 6) Techniques d'aménagement des aires protégées, modes de valorisation, éco-tourisme...
- 7) Droit de l'environnement appliqué aux aires protégées...
- 8) Sujets émergents, climat, équité et contrôle des connaissances...

La formation associe théorie et pratique sur le terrain et regroupe 20 à 25 jeunes professionnels. La reconnaissance des qualifications acquises est sanctionnée, après un examen, par un Diplôme d'Université, délivré par l'Université Senghor d'Alexandrie, partenaire de la formation.

2) Un Master en gestion des espaces de conservation

L'Université Senghor d'Alexandrie, en Egypte, est un opérateur direct de la Francophonie. Son objectif est de former des cadres pour le développement africain dans quatre domaines principaux que sont la santé, la culture, l'administration-gestion et l'environnement. Dans tous ces domaines, l'Université Senghor forme des cadres, pour le secteur public mais aussi pour les ONG, les entreprises et certaines institutions internationales. La gestion des aires protégées constituent un des enseignements qu'elle propose actuellement dans sa spécialité "Master en gestion de l'environnement". Eu égard à l'importance des espaces protégés en Afrique, et compte tenu du profil habituel des étudiants recrutés dont certains exercent déjà ou visent à exercer dans ce domaine, l'Université Senghor a souhaité développer son offre de formation à travers une spécialité dédiée à la gestion de ces espaces, en partenariat avec l'UICN-Papaco.



A la rentrée 2011, une nouvelle promotion de Master étrennera donc cette nouvelle formation, avec un première année de formation « générale » (enjeux environnementaux et de développement, anglais, informatique, économie et droit de l'environnement, écologie générale, conduite de projets, outils de gestion, évaluations environnementales...) qui s'achève par un stage en situation professionnelle. La seconde année de Master permettra la spécialisation sur les aires protégées (politiques de conservation, foresterie, décentralisation, éducation environnementale, outils de gestion des AP, financement, efficacité, valorisation...) et se terminera par la soutenance du mémoire de stage. Quinze étudiants seront directement supportés par le Papaco et d'autres partenaires sont recherchés pour offrir des bourses supplémentaires...

Inscriptions actuellement ouvertes sur le site www.usenghor-francophonie.org

3) Une formation à distance en gestion des aires protégées

Pour changer d'échelle et permettre de former plus rapidement plus d'étudiants et de professionnels, tout en assurant le recrutement des meilleurs formateurs où qu'ils soient, l'objectif est de développer une formation à distance (e-learning). Celle-ci se fera en partenariat avec différents acteurs maîtrisant déjà ce type de formation (dans la région ou à l'international). Début 2011, une étude sera conduite sur les besoins, les offres actuelles et les potentialités existantes dans ce domaine, un programme sera établi et les partenariats définis afin de lancer cette formation dès 2012.



Des petits projets comme source d'inspiration

Par le biais du Programme Petites Initiatives (PPI) en partenariat avec l'**UICN-Comité Français**, ou dans le cadre de son projet sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées (APAO), tous deux financés par le **FFEM**, le Papaco a l'opportunité d'accompagner la mise en œuvre de projets d'envergure modeste sur le terrain.

L'objectif est de renforcer la contribution des acteurs pouvant influencer la conservation à la préservation de l'environnement, à travers des projets de petite taille qu'ils mettent en œuvre localement. Les bénéficiaires sont essentiellement les ONG des pays concernés, les associations professionnelles, les associations de femmes, de jeunes et leurs fédérations etc., les collectivités territoriales, les entreprises et promoteurs privés sur des problématiques éligibles (exploitation durable de produits forestiers non-ligneux, écotourisme, éco-certification, élevage d'espèces menacées etc.). Les administrations sont également appuyées lorsqu'elles proposent un programme ciblé en matière de gestion locale d'un parc etc. C'est ainsi que plus de 20 projets ont été développés ces deux dernières années, dont la plupart sont encore en cours (voir tableau ci-après).

Une attention particulière est portée au déroulement et aux résultats de ces projets : ils autorisent une interaction directe avec les acteurs impliqués, un suivi rapproché, évolutif... et nous renseignent en temps réel sur les aspirations des partenaires sur le terrain, sur ce qui marche ou non à petite échelle, sur ce qu'il faudrait étendre ou abandonner... De ce travail de fourmi est né, par exemple, un nouveau projet dénommé « **territoires de conservation** », financé également par le **FFEM** et qui vise à appuyer localement des ONG actives auprès de collectivités ayant la responsabilité d'un lieu, d'un site, d'une espèce emblématique... Ce projet démarre début 2011 pour une période de trois ans, au Burkina, au Niger, au Togo, au Ghana et au Bénin...

PAYS	Structure	Petit projet
TCHAD	Ilod Dari et Goumadji	Mise en place d'un système de gestion durable des ressources naturelles en périphérie du Parc National de Sena Oura
BURKINA FASO	Direction Eaux et Forêts	Gestion des conflits entre hommes et éléphants dans l'Ouest du BF
TCHAD	Ilod espace lacustre fianga	Appui à la préservation des ressources naturelles de l'Espace Lacustre de Fianga
GUINEE BISSAU	IBAP	Inventaires et suivi des mammifères des parcs nationaux de Cacheu et de Cantanhez
MALI	ONG Donko	Conservation et valorisation des ressources naturelles de la réserve de Nienendougou
BURKINA FASO	NEW TREE	Création de 10 forêts villageoises et la promotion d'activités génératrices de revenus
CÔTE D'IVOIRE	OIPR	Formation des agents de l'office ivoirien des parcs et réserves pour la réhabilitation du parc national de la Comoé
MAURITANIE	DAPL	Analyse du contexte législatif et propositions d'amélioration pour la gestion communautaire – sensibilisation des populations
BENIN	CIDDEV	Renforcement de la gestion durable des écosystèmes d'Agonvè
TOGO	ENPRO	Installation d'une unité de compostage des déchets à Lomé
GHANA	Ghana Wildlife Society	Conservation de l'estuaire et de la mangrove forestière d'Amansury
MAURITANIE	UICN-Mauritanie	Conservation du Guelb el Richat
BURKINA FASO	OFINAP	Réhabilitation et gestion du parc des deux balé
TOGO	AE2D	Valorisation de la biodiversité de la forêt communautaire d'Alibi
SENEGAL	Région de Fatick	Mise en aménagement participatif des forêts
LIBERIA	VOSIED	Renforcement de la conservation de la biodiversité de la forêt de Wonegizi par une gestion participative
SENEGAL	Direction du parc national	Appui à la réhabilitation du parc national du Niokolo Koba
BENIN	Union AVIGREF de la Pendjari	Piment, source de revenus pour réduire les conflits humains-éléphants
BURKINA FASO	Association FAUDEB	Renforcement et valorisation de la zone villageoise d'intérêt cynégétique de Boumoana
NIGER	ASGN	Conservation des girafes du Niger et développement communautaire
NIGER	CERNK/SCF	Renforcement de la population d'autruches à cou rouge en captivité à Kellé
SENEGAL	ENDA tiers monde	Promotion des techniques agro-écologiques face aux changements climatiques
CÔTE D'IVOIRE	CSRT	Conservation et classement de la réserve de Tanoé
SENEGAL	ARD de Tambacounda	Appui à la conservation de la réserve communautaire du Boundou



Des thèmes transversaux pour réfléchir...

Sur certains sites (notamment les catégories V et VI de gestion), dans certains contextes, la conservation ne peut réussir durablement qu'avec l'appui des populations proches et en faisant en sorte que la culture, les connaissances, l'intérêt... de ces dernières contribuent à la préservation de l'environnement. C'est pourquoi les populations locales, leurs représentants, les acteurs locaux de la conservation... doivent être connus et reconnus : ils devraient être consultés sur les décisions qui affecteront leurs intérêts relatifs à ces territoires et pouvoir participer, si ils le souhaitent et le peuvent, à la gestion des aires protégées. Cette approche de « cogestion », devenue très classique, a conduit le Papaco à organiser, avec différents partenaires comme l'**UICN - Pays-Bas**, la Fondation Internationale pour le Banc d'Arguin (**FIBA**) ou encore le **Comité Français de l'UICN**, un atelier réunissant plus de 30 ONG locales de conservation venues de 14 pays de la région pour, ensemble, essayer de proposer de nouvelles voies pour la conservation locale. De ce forum est issu un document synthétique, en ligne sur papaco.org, ainsi qu'un CD qui reprend l'ensemble des actes, présentations et émissions radios réalisées lors du forum ; un réseau d'échange est en cours de mise en place pour poursuivre et amplifier la capitalisation des expériences...

Cette approche participative dans les aires protégées s'est cependant historiquement concentrée, au départ, sur les hommes (plus disponibles et accessibles) et a paradoxalement marginalisé les groupes minoritaires

(femmes, jeunes...). Les femmes ont ainsi été exclues des processus de concertation et de décision. Le constat que les femmes avaient été laissées de côté amène à financer des projets pro- « femmes ». Ceci est certainement justifié, mais de tels projets ont montré leurs limites : ils cantonnent les femmes dans des activités marginales, de consommation, et ne leur ouvrent pas forcément les portes de la décision. Quant ils ne s'avèrent pas déstabilisants pour les sociétés...



Dans ce contexte, le Papaco a mené différentes actions avec différentes commissions de l'UICN, dont la **WCPA**, pour mieux comprendre, mieux expliquer. Des ateliers, débats

dans différents pays (Sénégal, Bénin, Burkina Faso), un film largement diffusé dans la région, un livret pédagogique préparé avec la Fondation Internationale pour le Banc d'Arguin (**FIBA**)... ont permis de mettre à disposition des gestionnaires des outils pour réfléchir et agir pour plus d'équité dans les aires protégées.

Un autre thème transversal important sur lequel le Papaco s'implique est le financement durable des aires protégées. Trouver des solutions aux « appuis projets », nécessairement limités dans le temps pour construire dans la durée des modes et pratiques de gestion adaptés. Diverses voies sont explorées, depuis la génération ou l'optimisation locale des ressources jusqu'à la mise en place de Fonds Fiduciaires, piste explorée par de nombreux partenaires au développement dont la **KfW** au Bénin et en Côte d'Ivoire.



Un site internet au service des aires protégées

Le site papaco.org a été relooké au cours de l'année 2010 pour plus de fonctionnalités. Désormais **en français** et **en anglais**, il propose des informations actualisées toujours accessibles en trois clics. S'il présente le programme de l'UICN et l'équipe du Papaco, sa vocation est surtout d'offrir le maximum d'infos pratiques pour les gestionnaires et les partenaires des aires protégées de la région. **Base de données, publications essentielles, offres de formation ou d'emplois, analyses thématiques, forums de discussion, annuaire d'experts...** autant d'outils que les internautes plébiscitent.

► La lettre APAO ◀

Contacts : geoffroy.mauvais@iucn.org
bora.masumbuko@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
gabrielle.couaillac@iucn.org
youssouph.diedhiou@iucn.org
lacina.kone@iucn.org

UICN, Programme Afrique du Centre et de l'Ouest
 Aires protégées
 BP 1618,
 Ouagadougou 01
 BURKINA FASO

TEL: (226) 50 36 49 79/76

www.papaco.org

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN

